L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien... $12 } payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 7 AOUT 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. *District*—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. *District*—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. *District*—LŒUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. *District*—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. *District*—SETH LEWIS, des Rapides.

La malle du Nord n'est pas arrivée depuis deux jours; et cela n'a rien qui nous étonne s'il est vrai, comme on le dit, qu'il n'y a plus que deux steamers pour faire le service de la poste entre la Nlle. Orléans et la Mobile. La malle arriverait-elle alors le plus régulièrement possible à la Mobile, nous n'en serions pas moins ici toujours en retard, et l'irrégularité qui règne dans le service loin de diminuer ne ferait que devenir plus grande encore, si toutefois cela est possible.

MEXIQUE.

D'après les dernières nouvelles que nous avons reçues du Mexique, cette malheureuse république se trouve dans la situation la plus déplorable.

Les finances sont épuisées et le gouvernement se trouve sans ressources, sans crédit, sans énergie. Les fonctionnaires publics ne reçoivent plus leurs traitements; les ministres de la république près les cabinets étrangers sont obligés de vivre et de représenter sur crédit: la maison de commerce chargée de subvenir aux dépenses diplomatiques du Mexique en Europe, ne veut plus continuer de faire des avances dont elle ne peut obtenir le remboursement.

Cette situation peut seule expliquer l'acte du Congrès frappant subitement d'un droit additionnel d'importation les marchandises étrangères; car il n'est pas possible de pousser plus loin l'oubli des devoirs résultant des relations internationales.

Chaque nation a incontestablement le droit de régler les conditions auxquelles elle admet les produits étrangers; mais le droit des gens qui n'est que la probité politique, exige qu'on fasse connaître d'avance ces conditions: surtout lorsque ces conditions sont onéreuses, parce qu'alors le commerce agit avec connaissance de cause.

Mais imposer des conditions onéreuses, au commerce étranger furtivement et, en quelque sorte, à son insçu, c'est commettre un vol manifeste; car celui qui vient apporter ses produits sur la foi des traités et des *droits connus* se trouve livré à une exaction inévitable.

Déjà le gouvernement anglais a réclamé le remboursement des droits perçus en vertu de cet acte furtif du Congrès mexicain et, sans nul doute, tous les autres gouvernemens feront de semblables réclamations dans l'intérêt de leurs nationaux respectifs.

Et, comme si ce n'était pas assez de ces graves symptomes d'atonie sociale, il existe de funestes divisions au sein des premiers corps de l'Etat.

Des lois approuvées par le gouvernement ont été déclarées nulles par le "suprême pouvoir conservateur," sans que pour cela le président ait renoncé à les mettre en vigueur. Le "suprême pouvoir conservateur" déclare coupables de haute trahison tous ceux qui obéiront à ces lois, et le gouvernement menace de punir rigoureusement tous ceux qui n'y obéiront pas!

Dans ce conflit de pouvoir, à qui doit-on obéir?

Le président, ayant à sa disposition une force coërcitive, sera vraisemblablement obéi; d'un autre côté, l'opinion publique semble pencher en faveur du "suprême pouvoir conservateur."

Dans un tel état de choses n'est-il pas à craindre que cette question ne renferme un germe de révolution et peut-être de guerre civile?

En attendant l'incurie règne partout en souveraine: tout le monde commande et personne n'obéit. Tout semble paralysé, tout présente l'image de la mort. *Si le Mexicain ne vole pas ou n'assassine pas, dit El Monitor, c'est qu'il ne veut pas le faire; car rien ne l'en empêche.* Malheureux pays!

BONNES RAISONS POUR ABANDONNER LE LOCOFOCOïSME.

L'honorable JAMES GARLAND, membre du Congrès pour l'Etat de Virginie, a écrit dernièrement à ses constituants une lettre où il expose sommairement les motifs qui l'ont déterminé à abondonner la bannière de Van Buren pour arborer celle de Harrison. En voici quelques extraits:

"Opposé aux funestes projets de Mr. Van Buren, suis-je obligé de soutenir cet homme parce que je l'ai soutenu il y a quatre ans, avant qu'il n'eût developpé ses odieux principes? Tout homme qui a une étincelle de patriotisme dans le cœur dira: non!

"Si j'approuve un homme aujourd'hui et que demain cet homme devienne indigne de ma confiance, serai-je obligé de l'approuver toujours par cela seul que je l'ai approuvé aujourd'hui? Evidemment non! C'est ce qui m'arrive avec M. Van Buren qui, il y a quatre ans, *disait être ce qu'il n'est pas.* Il soutient maintenant des principes diamétralement opposés à ceux qu'il professait alors: voilà pourquoi je l'ai abandonné. Je considère ses principes actuels comme dangereux pour la liberté et ruineux pour le pays. C'est je pense une cause suffisante pour m'opposer à sa réélection.

"Le général Harrison, au contraire, est maintenant placé à un point de vue plus élevé qu'il ne l'était il y a quatre ans. Le nuage épais que la basse calomnie et l'ignoble intrigue avaient formé autour de son caractère comme militaire et comme homme d'Etat, s'est dissipé devant le flambeau de la vérité.

"J'ai cédé à la force de la vérité et la vérité montre clairement à tous que le général Harrison est un brave soldat, un homme d'Etat capable, un honnête homme.

"Il est quelques-unes de ses opinions que je n'approuve pas et s'il cherchait à les faire adopter je m'y opp serais de tout mon pouvoir; mais cela n'est point à craindre; il aime avec passion son pays et ses institutions libérales et sa prospérité. C'est d'ailleurs un homme intègre. Je ne crains donc point de me fier à lui et je ne puis hésiter un moment entre lui et Mr. Van Buren. Je soutiendrai donc de tout mon pouvoir Wm. H. Harrison.

Une lettre de la Mobile que nous avons reçue et que nous n'avons pas publiée parce qu'elle ne fait que confirmer ce que nous avons annoncé dans notre dernier numéro, contient le passage suivant: "Tels ont été les efforts qu'ils (les vanocrates) ont faits pour nous vaincre, et telle était la confiance qu'ils avaient en leur succès, que même pendant que l'on faisait le dépouillement du scrutin, ils ont parié des sommes immenses que nous n'aurions pas un seul de nos candidats élus." Qu'on juge de l'étonnement des Vanocrates lorsqu'ils ont vu tous les candidats de l'opposition élus! C'est en effet un désappointement terrible. Mais il faut bien qu'ils s'y habituent!

CULTURE DU COTON DANS L'INDE.

Un fait qui doit vivement intéresser les planteurs de l'Union, a lieu en ce moment en Angleterre. La Compagnie des Indes Orientales a envoyé dernièrement en Amérique un délégué, le capitaine Bayles, chargé d'étudier avec soin le système adopté dans ce pays pour la culture du coton. Le capitaine Bayles a mis une grande activité et une grande intelligence dans l'accomplissement de sa mission: il est parfaitement initié à tous les détails relatifs à la culture du coton et il a constaté l'immense supériorité de nos procédés sur ceux qui sont, à l'heure qu'il est, employés dans les Indes Orientales. Forte des renseignemens recueillis par son délégué, la Compagnie Anglaise s'occupe d'introduire dans ses possessions asiatiques de grandes améliorations; elle a l'espoir, dit-elle, de faire une redoutable concurrence aux producteurs américains, et d'arriver quelque jour à fournir au commerce anglais le coton dont il a besoin. L'Angleterre deviendrait ainsi sous ce rapport indépendante de l'Union. La Compagnie des Indes Orientales ne néglige aucun moyen, ne recule devant aucune dépense, devant aucun sacrifice pour arriver à ce résultat. On prétend qu'un certain nombre de planteurs américains ont été enrôlés par l'Emissaire de la Compagnie et qu'ils doivent aller porter en Asie le fruit de leur expérience. Grâce à eux, on espère obtenir prochainement des produits égaux à ceux de la Caroline et de la Georgie.

Les espérances de la Compagnie Anglaise sont sans aucun doute exagérées; mais nous avons cru devoir signaler ce fait à nos planteurs. En présence des tentatives que font les Anglais pour créer une production rivale de la nôtre, ne doivent-ils pas redoubler d'efforts, rechercher toutes les améliorations et maintenir la supériorité qui leur est si justement acquise?

VARIÉTÉS.

LES SUITES D'UNE PASSION.

IV.

Comment Ferdinand sans argent, sans crédit, sans ressources, parvint à organiser un dîner digne en tout point des hôtes d'élite qu'il y avait conviés, c'est ce que je n'ai jamais bien su, mais je ne doute pas qu'il n'ait dû déployer pour cette œuvre importante autant de savantes combinaisons que tel général consommé pour s'emparer d'une ville réputée imprenable.

Le jour fixé étant venu, je me rendis vers quatre heures à la maison de campagne de M. et Mme de B.... Je n'étais point le premier arrivé. Déjà Mme. de B.... était au salon avec une de ses cousines, qui était du nombre des conviées. C'était une jeune femme comme elle, et toutes deux, il m'en souvient, étaient occupées à mon arrivée à chanter au piano un duo bouffe de Mercadante qu'elles interrompaient à chaque instant par les éclats de rire les plus francs et les plus communicatifs qu'il soit possible d'imaginer. Jamais Mme de B.... ne m'avait paru aussi jolie que ce jour-là, vêtue comme elle l'était d'une simple robe de mousseline blanche qui faisait sortir encore l'éblouissant éclat de son teint et les fraîches couleurs de ses joues. Jamais non plus je n'avais vu rayonner sur ses traits une plus vive expression de bonheur et d'allégresse. C'est qu'elle se faisait une fête de cette petite solennité dont son miroir lui avait déjà dit sans doute qu'elle allait être la reine.

Je demandai des nouvelles de Ferdinand. Il était parti dès le matin pour Paris, afin de s'occuper de quelques derniers préparatifs pour la soirée qui devait suivre le dîner. Au surplus, il ne pouvait tarder maintenant à revenir pour recevoir ses hôtes. Peu de tems après moi arriva le respectable pair de France. Il était accompagné de Mme la pairesse, une vieille dame assez prétentieuse et assez maussade, qu'on dit être la tante de Mme de B...., et qui s'étonna fort que son neveu par alliance ne fut pas venu lui offrir la main pour descendre de son carrosse. La jeune femme excusa son mari de son mieux, puis il se passa environ une heure pendant laquelle arrivèrent plusieurs autres personnes, deux députés influens, le directeur du personnel de l'intérieur, un auteur fort en vogue, un superbe dandy, cousin de Ferdinand, etc. Mais du maître de la maison aucune nouvelle. Qui pouvait causer son retard? Déjà les conjectures commençaient; l'orage sans doute avait pu le retarder, il était tombé dans l'après-midi plusieurs averses. Mme de B.... ne paraissait encore, quant à elle, nullement inquiète, et elle faisait les honneurs de son salon avec une grâce toute charmante. Cependant, lorsque six heures sonnèrent sans que Ferdinand eût donné signe de vie, elle commença à se troubler et sortit du salon. Elle ne fut guère absente plus d'une minute; mais lorsqu'elle rentra elle était pâle comme une morte, et il me sembla que ses yeux était hagards, bien qu'elle essayât de sourire. Je m'approchai d'elle et ne pus m'empêcher de lui dire à voix basse: "Qu'est-ce donc? qu'est il arrivé?—Oh! rien, me dit-elle. Mais il me sembla qu'il y avait de l'effroi dans le ton avec lequel elle accentua ces paroles. Je ne pus, au surplus, en dire davantage, car son cousin le jeune dandy venait de poser familièrement sa main sur le haut du fauteuil où elle était assise, et lui demandait en grasseyant si elle comptait prendre un abonnement aux Bouffes, dont la saison allait commencer quelques jours après.

Cependant, je n'étais pas le seul que le changement subit survenu dans la physionomie de Mme. de B.... eût frappé. Son oncle, le vieux pair de France, crut devoir lui adresser à peu près la même question que moi, et comme elle y fit une semblable réponse, il s'empressa d'ajouter qu'à coup sûr elle devait être malade

"Moi, malade! répondit la jeune femme avec un rire dont l'étrangeté me fit frémir; oh! ce n'est pas possible, je suis trop heureuse de vous recevoir. Je ne me suis jamais aussi bien portée qu'aujourd'hui..."

Il y avait une telle expression de souffrance intime et profonde dans tous les traits de Mme. de B.... pendant qu'elle parlait ainsi, que je conjecturai qu'il devait se passer en ce moment quelque chose de funeste hors de ce salon, où le corps seul de la jeune femme habitait encore, mais où son âme n'était déjà plus. Ne pouvant maîtriser mon inquiétude, j'interrompis brusquement une conversation politique que je venais de commencer et je sortis.

J'entrai dans la salle à manger, où le dîner était déjà servi, et une chose me frappa, c'est que sur cette table, ornée avec tout le luxe d'un repas de fée, il n'y avait pas un seul couvert d'argenterie. A titre d'ami de la maison et déjà saisi d'ailleurs par un fatal pressentiment, je crus devoir demander aux domestiques la cause de cet oubli. Savez-vous ce qu'il me fut répondu?

"Monsieur a emporté toute l'argenterie ce matin à Paris, et il avait défendu d'en parler à madame parce qu'il veut lui faire une surprise; mais il a bien fallu tout à l'heure dire à madame ce qui en était."

Ces mots furent pour moi un trait de lumière. Pauvre jeune femme! comme elle devait souffrir, obligée de sourire pendant que, le cœur brisé, elle se demandait quel serait le dénouement de ce drame si poignant à la fois et si vulgaire, dont l'intrigue mystérieuse renfermait peut-être pour son mari et pour elle une question de vie ou de mort. Je descendis dans la cour, j'allai jusque sur la route, aucun bruit ne vint à mon oreille. Morne et désolé, je rentrai dans le salon. Comme j'ouvrais la porte, j'entendis distinctement la femme de pair de France s'écrier:

"Ma nièce, il me semble bien extraordinaire que votre mari nous laisse attendre ainsi, et si vous m'en croyez, nous dînerons sans lui.

—Oui, c'est cela, dit une jeune femme; cela lui apprendra à être plus exact une autre fois."

Ici Mme. de B...., comme saisie d'une sorte de vertige, se leva convulsivement de son fauteuil, puis elle s'y laissa retomber sans haleine et sans voix: elle était évanouie. On s'empressa autour d'elle, et au bout de quelques minutes elle commença à reprendre ses sens, mais ce fut pour murmurer des paroles sans suite où revenait incessamment, comme le répons d'une litanie funèbre, ce mot qui me glaçait jusqu'à la moelle des os: "L'argenterie.... l'argenterie!" Il était alors huit heures du soir.

Je ne sais s'il vous est arrivé jamais de vous trouver au milieu d'une de ces catastrophes bourgeoises qui viennent fondre sur une famille et la plonger dans le deuil. Alors, chacun s'efforce de passer inaperçu, chacun s'esquive en toute hâte, comme si en demeurant plus longtemps sous le toit où le malheur vient de pénétrer, il craignait d'en emporter avec lui la contagion. Moins de dix minutes après l'évanouissement de Mme. de B...., tous les conviés avaient disparu, le salon était vide; j'étais demeuré seul auprès de cette malheureuse jeune femme, que ses domestiques, muets et consternés comme moi, contemplaient avec une respectueuse compassion.

Tout à coup, au milieu du silence lugubre qui régnait dans le salon, le bruit des roues d'un cabriolet criant avec rapidité sur le sable se fit entendre, puis la grille s'ouvrit; un bruit de pas retentit sous le vestibule, enfin la porte du salon s'ébranla avec fracas et un homme parut: c'était Ferdinand de B.... Il était pâle aussi, lui, et de ses cheveux en désordre tombaient de grosses gouttes de sueur, mais son front rayonnait d'allégresse et d'orgueil.

"Qu'est-ce donc? s'écria-t-il vivement; où sont tous nos conviés?"

Je me contentai de lui montrer du doigt sa femme étendue sans mouvement dans un fauteuil auprès d'une fenêtre qu'on avait entr'ouverte. A cette vue il poussa un cri déchirant.

"Ah! misérable! dit-il en s'élançant auprès d'elle, c'est moi qui l'ai tuée."

Je ne voulus pas en entendre davantage et crus devoir me retirer par discrétion. En traversant la salle à manger, mes regards s'étant portés machinalement sur la table, je remarquai que l'argenterie était à sa place. Est-il besoin de vous expliquer ce mystère? En présence des nécessités auxquelles il s'était vu forcé de pourvoir, Ferdinand n'avait pu résister à la passion cruelle qui n'était qu'assoupie dans son cœur. Il avait joué et après maintes alternatives, il avait gagné enfin et rapportait l'argenterie....c'était la grâce du condamné dont la tête vient de tomber. Quelques minutes après l'arrivée de son mari, Mme de B.. accablée par les cruelles émotions de la soirée, expira dans ses bras.

Par un de ces jeux du sort trop fréquens dans la vie, Ferdinand reçut dans la même soirée la nouvelle de la mort de son oncle, qui lui laissait une fortune évaluée à deux millions et l'avis de sa nomination à la sous-préfecture de **

Maintenant vous savez pourquoi M. de B.... est si triste, pourquoi ses cheveux sont blancs à 35 ans, pourquoi il a proscrit l'argenterie de sa table, pourquoi enfin il s'est condamné dans ce chateau transformé en couvent à une existence solitaire et désolée.

Tel est à peu de chose près le récit que nous fit notre introducteur M. de L...., ex-brigadier aux gardes dans la compagnie de Luxembourg. Quelque vulgaire peut-être que puisse paraître la circonstance qui en détermina le dénoûment, il nous fit à tous une impression que je ne saurais rendre, tant il y a parfois dans les détails les plus futiles en apparence de notre existence bourgeoise, les élémens du drame le plus saisissant et le plus terrible, alors que nos passions, nos intérêts ou notre orgueil même se trouvent en jeu. J'ajouterai pour compléter ce récit que je ne me serais point permis de traduire sous la forme de feuilleton une catastrophe malheureusement historique, si je n'avais appris tout récemment que M. de B.... est mort en son château de Champagne, peu de temps après notre visite, et qu'il n'a point laissé d'héritier de son nom.

ALEXANDRE DE LAVERGNE.
(FIN.)

Mr. l'Editeur,
Veuillez avoir la bonté d'annoncer dans votre estimable journal, que Mr. ANTHONY FERNANDEZ, sera fortement soutenu à l'élection d'alderman qui doit avoir lieu mardi, 11 du courant, dans le 5me. district.
PLUSIEURS PROPRIÉTAIRES.

DERNIERES DATES.

New York	juil. 25	Liverpool	juil. 4
Boston	juil. 24	Londres	juil. 3
Philadelphie	juil. 25	Havre	juin 30
Washington	juil. 25	Paris	juil. 1
Baltimore	juil. 26	Bordeaux	juin 27
Charleston	juil. 29	Madrid	juin 23
Vera-Cruz	juin 29	Cadix	juin 16
Tampico	juin 6	Havane	juil. 27
Mexico	mai 27	Houston	juil. 31

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 6 aout 1840.

Espèces	5 @ 6	pour cent prime	
Billets de Banque des E.U.	2½ @ 3	do.	
Notes de la Trésorerie	6 @ 7	do.	
Souverains	$4 80	@ $4 90.	
Doublons Espagnols	17	@ 17 37½	
do. Mexicains	16 37½	@ 16 62½	
Or Américain	7 @ 8 pour cent prime.		

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.
Navire Robt. Pulsford, Prince, Liverpool, Geo. Green & Bro
Brick Emma, Fernald, Havane, D Marston
Goel. Zaviah, Stevens, Apalachico, G Rogers & co

ARRIVÉS.
Navire Louisa, Murphy, de New-York.
Bateau de remorque Tennessee, de la passe S O.
Steamboat Angora, Selleck, du Bayou Sara.
" Brian Boroihme, Wheeler, de Shreveport.
" Express, Bacon, de Louisville.
" Bogue Homa, Wood, de la Rivière Rouge.

Le Packet Louisa, capitaine Mulford, de New York; ce navire est en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de prendre livraison de leurs marchandises.
7 aout STETSON & AVERY, agents.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES PLANTEURS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 4 août 1840.
CETTE Institution fournit des traites sur Londres.
4 aout A. BAUDOUIN, caissier.

AVIS—Les soussignés se sont aujourd'hui associés et feront les affaires en cette ville sous la raison de *Barrett & Lepage.*
Nouvelle Orléans, 1er août 1840.
THOMAS BARRETT,
4 aout—10 LOUIS LEPAGE.

OPINIONS COMPARÉES DE HARRISON ET DE VAN BUREN RELATIVEMENT A L'ABOLITIONISME.

GÉNÉRAL HARRISON.	M. VAN BUREN.
En décembre 1800, étant gouverneur de l'Indiana, il a approuvé des pétitions ayant pour but de faire suspendre l'ordonnance de 1787 qui prohibait l'esclavage. En 1819, il vote, comme membre de la Chambre des Représentans au Congrès, contre la clause qui faisait de l'émancipation dans le Missouri et l'Arkansas une condition d'admission dans l'Union; c'est-à-dire qu'il vote pour l'admission pure et simple sans imposer l'obligation d'abolir l'esclavage. Sur cette question importante du Missouri, il s'est rangé avec les membres du Sud pour résister aux abolitionistes qui voulaient n'admettre les nouveaux Etats, qu'à la condition d'effacer l'esclavage de leur constitution. Et ce fut ce vote anti-abolitionniste qui empêcha sa réélection. En 1833, il termine ainsi son adresse à ses constituans: "En résumé, concitoyens, notre ligne de conduite est tracée par l'humanité et le devoir. Nous ne pouvons émanciper les esclaves des autres Etats sans leur consentement." En 1833, dans un discours prononcé à Chéviot, on trouve ces paroles remarquables qui résument son opinion à cet égard. "La discussion du sujet de l'abolition dans les Etats libres, est également nuisible aux esclaves et à leurs maîtres ET CETTE DISCUSSION EST CONTRAIRE AUX PRINCIPES DE LA CONSTITUTION." En 1836, dans une lettre à M. Thomas Sloo de cette ville, le général Harrison disait. "Je ne crois pas que le congrès puisse abolir l'esclavage dans les Etats, *ni intervenir en aucune manière dans les droits de propriété des citoyens,* excepté sur la demande des Etats qui voudraient se débarasser de leurs esclaves moyennant compensation, mais non autrement. Ces opinions sont du reste celles de JEFFERSON et de MADISON. "Je ne crois pas, ajoute-t-il, que le congrès puisse abolir l'esclavage dans le district de Columbia sans le consentement de la Virginie, du Maryland et des citoyens du district."	Il commence sa carrière politique en 1820, en donnant son approbation, comme sénateur de l'Etat de New York, à la résolution suivante: "Attendu que toute extension ultérieure de l'esclavage dans les Etats Unis est un sujet de la plus haute importance pour cet Etat; et "attendu que nous considérons l'esclavage comme "un mal déplorable, et que "dans notre opinion, on "doit lui opposer toutes les "barrières que peut fournir la "constitution pour prévenir "son extension; et que comme "la Constitution des Etats "Unis donne clairement au "congrès le droit d'exiger des "nouveaux Etats qui ne sont "pas compris dans le territoire originaire de l'Union, "la prohibition de l'esclavage comme condition de leur "admission dans l'Union— "C'est pourquoi il est: "Résolu que nos sénateurs "soient *instruits* et que nos représentans soient requis de "s'opposer à l'admission, dans "l'Union, d'aucun Etat ou territoire, sans faire de la prohibition de l'esclavage une "condition absolue d'admission." Ainsi il a été d'opinion que le Missouri ne devait pas être admis dans l'Union parceque c'était un Etat à esclaves: ce qui était aussi l'opinion des abolitionistes. En 1821, étant alors membre d'une convention de l'Etat de New York chargée d'amender la constitution, il parla et vota pour donner le droit de suffrage aux nègres libres. En 1822, il vote dans le Sénat des Etats-Unis pour restreindre l'introduction des esclaves dans le territoire des Florides. En 1836, il dit avec le style tortueux qu'il lui est particulier: Je ne croirais pas, d'après les lumières dont je me suis entouré, pouvoir en conscience prononcer que le congrès n'a pas le droit d'intervenir dans la question de l'esclavage ou d'abolir l'esclavage dans le district de Columbie.

En présence de ces FAITS, dont personne ne saurait contester l'exactitude, le doute est impossible: M. Van Buren est le candidat négrophile.

AVIS—Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public, qu'à partir de ce jour il ne tiendra plus de restaurant ni table d'hôte à l'hôtel Washington; mais qu'il continuera comme par le passé, à tenir une buvette fournie des meilleures liqueurs.
7 août—3 J. ST. CYR, agent.

LA société existant sous la raison de commerce Schopfer & Co., est, à dater de ce jour, dissoute d'un commun accord, et M. Schopfer reste seul chargé de la liquidation de ladite société.
Nouvelle-Orléans, le 6 août 1840.
H. SCHOPFER,
7 at—3 f. J. DELINOTTE.

LE soussigné désirant terminer ses affaires, prie les personnes auxquelles il peut devoir de présenter leurs comptes qui seront payés sur demande, et par la même occasion il prie les personnes qui lui doivent d'avoir à se libérer envers lui dans le plus bref délai.
Il offre ce qui lui reste de marchandises au prix du comptant.
U. PEHAN,
7 aout—3 247, rue Royale.

TRAITES sur Londres, à vendre par
7 août J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
7 août J. ROBERT & Co. 47, Bienville.

ESPRIT de Thérébentine.—15 barils en bon état, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
7 aout Encoignure Commune et Poydras.

SAIN-DOUX—250 barils en bon état à vendre par
G. BEDFORD & BECK,
7 aout 24, rue de la Douane.

HUILE—1500 gallons huile de sperm, en boucauts, tierçons et barils, à vendre par G BEDFORD & BECK,
7 at 24, Douane.

CIMENT, Platre de Paris, chaux et crin, pour les plâtriers, constamment à vendre par
7 at G. BEDFORD & BECK, 24, Douane

HARENGS—20 barils harengs frais de Potomac, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
7 at 24, rue de la Douane.

FARINE—300 barils farine fraîche, de bonnes marques, venant d'être reçus et à vendre par
7 at. ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

SAUMONS DE FER—50 tonneaux en debarquement du steamer Moravian, à vendre par
7 aout SAMUEL BEL, 89 Magasins.

FARINE—100 boucauts farine superfine et fine. à vendre par S. LATAPIE, 70, Vieille Levée
7 aout.

HUILE DE CASTOR—10 barils huile de castor supérieure, reçues par le steamer Chester, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
7 aout Encoignure Commune et Poydras.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—Laroque Turgeau contre ses créanciers—No 12311—5 août 1840—Il est ordonné que toutes les personnes intéressées aient à deduire dans les dix jours qui suivront la publication du présent ordre, les motifs pour lesquels le tableau provisionnel de distribution enregistré par le syndic dans ce procès, ne serait pas homologué et les fonds distribués en conséquence.
Par ordre de la cour, 5 août 1840.
7 aout—3 ARMAND PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent, Salut—Attendu que Henry Fassmann, ayant acheté à une vente faite par le syndic de la faillite d'Edouard Duplessis par l'entremise de L. A. Garidel, encanteur public de cette ville, ayant acheté la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette cour, par l'ordre de laquelle vente qui l'on veut homologuer a été faite pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour de Commerce de la Nouvelle Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente ou pour une autre cause quelconque, de faire voir dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le susdit encanteur le 16 mai 1840, en vertu d'un ordre rendu le 10 avril dernier dans l'affaire d'Edouard Duplessis contre ses créanciers et les créanciers de Peuch & Duplessis, No. 1579 du docket de cette Cour, à laquelle vente le dit Henry Fassmann s'est rendu acquéreur par le prix de $2700 payable comme suit:—$270 comptant, et la balance en des billets endossés par James W. Behan, datés le 16 mai 1840, et payables à 6, 12, 18 et 24 mois de cette date, du montant de $607 50 chaque.

Description de la propriété d'après le transfer judiciaire savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, privilèges, coutumes, servitudes et avantages qui en dépendent, situé dans le faubourg Delor, au-dessus de cette ville, et désigné par le No. 9, sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, daté le 8 juin 1831, et annexé à un acte de vente d'Alex. McCoy à Balcock, Gardener & Co. passé pardevant W. Christy, notaire en cette ville, le 15 des mêmes mois et année. Le dit terrain fait l'encoignure des rues Triton, et Bacchus, et mesure au pied américain 22 pieds 10 pouces de face à la rue Triton, et 22 pieds 11 pouces et 12 pieds de large dans le profondeur, sur cent quatorze pieds 7 lignes sur la dite rue Bacchus, et 112 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No. 8.

(L. S.) En foi de quoi j'ai signé les présentes et j'y ai apposé le sceau de la Cour le 5 août 1840, en la ville de la Nouvelle-Orléans. Témoin l'honorable Charles Watts, juge de la dite Cour.
9 août—3f,en 30j. ED. GARDERE, greffier.

$25 DE RECOMPENSE
Seront données à la personne qui arrêtera et logera dans une des geoles de la Nouvelle-Orléans, le nègre PHILIPPE, parti de chez le soussigné dans la nuit du 1er août. Il est bien connu comme ayant fait des journées; peau noire, taille cinq pieds deux ou trois pouces. Le soussigné a des raisons de croire qu'il cherchera à faire des journées dans les encans.
7 at—3 L. O. CHASTANT

200 PIASTRES!!!
SERONT données pour l'arrestation du nègre ALFRED, âgé de 24 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, jolie figure, complexion très noire, fortement proportionné, parlant l'anglais, le français et l'espagnol, sachant lire et écrire; il est très bien connu en ville, ayant appartenu à Messrs. Ramsey et Parker.

Les geoliers de cet Etat et ceux des Etats voisins sont priés de s'adresser pour la récompense ci-dessus, au No. 101 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, ou à Choppin & Roman, paroisse St. Jacques. 6 août—15

NEGRES A VENDRE.
AUX PLANTEURS DE SUCRE, PROPRIETAIRES DE MOULIN A SCIE, &c &c.
A VENDRE les nègres suivants:
Un bon ingénieur âgé de 22 ans. Il a été pendant 5 ans chargé de la direction d'une machine à vapeur.
Un bon scieur, âgé de 25 ans et un bon conducteur de bœufs, âgé de 26 ans, ainsi qu'un excellent domestique de maison et cocher, âgé de 20 ans.
Si ces esclaves ne sont pas vendus à l'amiable avant le 21 courant, ils seront exposés à l'encan à des conditions libérales.
Pour les renseignemens, s'adresser à J. A. Beard, 58, rue de la Commune, près City Hotel 6 août—18.

BUREAU D'ENREGISTREMENT
De Décès et de Naissances.
BUREAU d'enregistrement des décès et des naissances—(L'office a été transporté rue Ste. Anne, No. 89; il est ouvert de 9 A. M. à 3 P. M.)
Il est ordonné par la loi que la naissance de tout enfant libre et la mort de toute personne libre, dans la paroisse d'Orléans, doivent être déclarées à ce bureau dans les 30 jours qui suivent cela ou elles ont eu lieu; et comme beaucoup de nos concitoyens ignorent cette mesure importante, j'informe le public que chaque contravention à cette loi sera punie d'une amende de la somme de $10 et condamnée aux frais de poursuite.
Nlle. Orléans, le 24 juillet 1840.
27 jt. VINCENT RAMOS, Recorder.

AVIS—Le soussigné prévient le public en général et en particulier les marchands faisant profession de pacotilleurs dans cet Etat, que sa femme ayant abandonné le domicile conjugal, il se refusera à l'avenir de payer toute dette contractée par elle à dater de la publication du présent avis. GILBERT D'ARENSBOURG.
Paroisse St. Charles, le 1er. aout 1840.
2 aout—16

AVIS—La société existant entre les soussignés sous la raison de Lepage Brothers & Co., est dissoute d'un commun accord à partir de ce jour. Mr. James Chalaron est chargé de la liquidation de la société et il continuera les affaires de la maison sous son propre nom.
LOUIS LEPAGE,
2 aout JAMES CHALARON.

LIBRAIRIE DE LELIÈVRE,
Encoignure Royale et Sainte-Anne.
PUBLICATION NOUVELLE.
Résumé des Voyages, Découvertes et Conquêtes des Portugais, par M. Dujarday, 2 vol. in-8.
Collection de Romans nouveaux des meilleurs auteurs.
Œuvres de Lamartine, Lamenais, Delille, Rousseau, Molière, etc., éditions compactes.
Révolution française, par Thiers.
Règne animal de Cuvier; un choix de Manuels les plus importans; quelques ouvrages de médecine, de droit, de mathématiques; livres d'éducation, de prières, de piété.
Carte des Tortugas, par le capitaine Dumas.
Fournitures de classes et de bureaux, etc., etc.
4 août—3 f p. s.

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.
UN grand assortiment de Graines pour les semis d'août, ainsi que Haricots nains rouges, créoles, de 1840, à vendre par
LELIÈVRE, encoignure Royale et Ste-Anne.
On trouve toujours à la librairie du sieur Lelièvre le Nouveau Jardinier de la Louisiane.
4 août—30f.

CHAUX—2000 barils de chaux de Thomaston bien conditionnés, à 9 escalins le baril, par quantités à la convenance des acheteurs.
S'adresser rue Victoire [illegible] maison au-dessous du rail road Pontchartrain, ou à P. HOTCHFORD,
4 août—6m No. 27, Nouvelle-Levée.

LE soussigné informe le public de ne point vendre à crédit à Marie Rose Boi[illegible] son épouse, attendu qu'elle a quitté sa maison et sa [illegible].
1 août—6 JEAN JUNEK.

[Vignette: coiffe de tambour-major]

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle. Orléans, 3 août 1840.
CONFORMEMENT à la Loi, la Légion de la Louisiane prendra les armes le Dimanche, 30 du courant, et se réunira sur la Place d'Armes à 6 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.
Les capitaines de compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, le major Buisson, un contrôle exact de chaque compagnie présente à la revue.
La compagnie des Jackson Guards, capitaine Ferrari, se rendra sur la place d'Armes, une heure avant la revue pour en fermer les grilles et en garder les portes.
Les chefs des différents corps sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent ordre.
Le Lieutenant Colonel Commandant,
CHS. DAUNOY.
L'adjudant major de la Légion,
6 août— C. MASSIEU.

AVIS IMPORTANT.
MESSRS. PLEYEL & Co. de Paris, en envoyant à *leurs frais* dans cette ville un ouvrier chargé de réparer et consolider les pianos (pianinos) de leur fabrique dans la construction desquels ils ont employé des fers creux, ont désiré que *tous* les instruments de ce genre reçussent le perfectionnement qu'ils y ont appliqué. A cet effet ils ont transmis aux soussignés les numéros de chacun de ces pianos, qui ont été expédiés dans ce pays-ci, mais malgré les avis publiés par leurs soins et souvent répétés, les instruments dont les numeros suivent n'ont point été présentés.
Mr. Pierron ayant bientôt terminé son travail et devant immédiatement repartir pour Paris, les personnes qui sont en possession des pianos ci-après désignés sont priées de les envoyer le plus promptement possible, la consolidation de chacun n'exigeant qu'un travail de deux jours. Cet avis est le dernier que les soussignés font publier à ce sujet.
Nos. 6557, 6874,
6796, 6934,
6800, 6443.
6 août HERBAULT FRERES, 78 rue Bienville.

SI l'auteur d'une communication qui m'est parvenue par la poste, n'est un VIL & INFAME LACHE, il est requis de se faire connaître, ALFRED ROUSSET,
6 aout—1 201, rue Dauphine.

HOTEL MANDEVILLE.
BALS D'ETE.
LES souscripteurs sont prevenus que le second bal aura lieu samedi prochain, 8 août.
Les personnes non-souscripteurs seront également admises moyennant deux piastres pour la soirée.
H. LEHMANN.
F. KROLL.
Le steamer Mazepa part après les chars de 4 heures.
6 aout—3

SANGSUES.
RECU un joli assortiment de Sangsues, à vendre à 6¼, 12½ et 25 cents la pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier, No. 26, entre les rues Condé et Vieille Levée.
6 at RENAUD PETITBIEN

SANGSUES.
5000 SANGSUES de Malaga et de Barbarie, en bon ordre, venant d'être reçues en consignation et à vendre à bon marché, pour du comptant.
Ces Sangsues sont bien arrangées et sont saines; les pharmaciens et autres peuvent s'en pourvoir à très bas prix; ce lot de sangsues est le seul qui soit en ville, à vendre par P. LOUIS MASSEY,
6 at—6 Pharmacien, encoig. Camp et Gravier.

SANGSUES.
A VENDRE, en gros et en detail au prix le plus modere, chez le sieur
JEAN PIERRE SOUBIRAN,
6 aout—2 Esplanade, encoignure Casacalvo.

SANGSUES
SANSUES!!!—6000, reçues hier 5 août, à vendre à cinq et dix sols, encoignure Bourbon et Douane.
6 aout—10 Pharmacie MANCEAU.

AVIS.
LE soussigné ayant été nommé syndic des créanciers de Louis Schmidt et Schmidt et Hamilton ex-directeurs "de la grande loterie de proprietes," notifie aux acheteurs de billets de cette loterie de les lui presenter le plutot possible de manière à ce qu'il puisse les produire au tableau de distribution à la Cour de Paroisse.
Nlle. Orleans, le 6 août 1840.
JHO. NICHOLSON, Syndic.
6 aout—12f. 3 ps.

LANGUES de Bœuf—2 1-2 barils et un barillet en salaison, à vendre par
6 août ADAMS, HARTWELL & Co. 36, rue Poydras.

CHAUX—1000 barils de chaux fraiche de Thomaston, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
6 aout 24, rue de la Douane.

BRIQUES à feu de Londres, Baltimore et New-York, à vendre par G. BEDFORD & BECK,
6 aout 24, rue de la Douane.

HUILE—2000 gallons huile de sperm de printemps, 2000 do. do d'automne, 2000 do do de baleine blanche, à vendre par
6 aout WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

BEURRE—20 barillets beurre de Goshen de première qualité à vendre par
6 aout WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

PAPIER à enveloppe—2000 rames à vendre par
6 aout WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

RAISINS—100 caisses, 100 1-2 do, 100 1-4 do raisins frais de Malaga dernièrement reçues, à vendre par
6 aout WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

VIN DE MALAGA—10 barils vin de Malaga doux, 10 do do sec, à vendre par
6 aout WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

PELLES—60 douzaines à vendre par
6 aout WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

BOTTES, souliers et brodequins—200 caisses comprenant un assortiment général, à vendre par
6 aout WIGGIN & DAVENPORT, 25 Gravier.

TRAITES sur New York de un à 5 jours de vue, à vendre par
6 aout BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier.

MOUSSELINES suisses et anglaises, de différentes qualités, blanches et de couleur, à vendre par
CLASON & VLES,
6 aout 44, rue de Chartres, au 1er.

DENTELLES de fil bien assorties, à vendre par
CLASON & VLES,
6 aout 44, rue de Chartres, au 1er.

BAS—Un assortiment complet blancs et écrus, pour hommes et pour dames, demi-bas et chaussettes en soie, à vendre par CLASON & VLES,
6 aout 44, rue de Chartres, au 1er.

KIRSCHWASER de bon goût en quantités au gré des acquéreurs, à vendre par CLASON & VLES,
6 aout 44, rue de Chartres, au 1er.

NOIX PACANE—6 barils noix pacane fraîches, de la Louisiane, dernièrement reçus et à vendre par
J. HALL & A. B. BEIN,
6 aout 20, Nlle Levee.

CUIRS SALÉS—60 rouleaux Cuirs frais salés des Attakapas, convenables au commerce de la ville, récemment reçus, à vendre en lots au gré des acquéreurs, par
J. HALL & A. B. BEIN,
6 aout 20, Nlle. Levee.

FARINE—300 barils farine fraîche de Cincinnati, des premières marques, reçus par le steamer Preemption, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
6 aout 14, rue Poydras.

WHISKEY—60 barils whiskey rectifié, reçus par le steamer Preemption, à vendre par
6 aout JOSEPH LANDIS & Co. 14, rue Poydras.

WHISKEY—230 barils whiskey rectifié de Cincinnati, reçu par le steamer Preemption, à vendre par
MAHARD & BROTHER,
6 aout 38, Nouvelle Levee.

FARINE—225 barils farine fraîche, reçues par le steamer Preemption, à vendre par
MAHARD & BROTHER,
6 aout 38, Nouvelle Levee.

HUILE DE CASTOR—10 barils reçus par le steamer Chester, à vendre par MAHARD & BROTHER,
6 at 38, Nlle. Levée.

WHISKEY—100 barils whiskey commun, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG,
6 aout 17, rue de la Commune.

CORDE et Ficelle—100 balles corde du Kentucky, et 100 balles ficelles, à vendre par
6 aout LAYET & AMELUNG, 17, Commune.

PORC Mess et prime—150 barils mess et 150 barils prime au magasin de l'inspection, à vendre par
6 aout LAYET & AMELUNG, 17, Commune.

PORC Inférieur—200 barils M. O. mess tendre, prime do épaules et têtes, au magasin de l'inspection, à vendre par LAYET & AMELUNG,
6 aout 17, rue de la Commune.

JAMBONS pour familles—150 barils jambons de petites dimensions, mis en sacs, à vendre par
6 aout LAYET & AMELUNG, 17, Commune.

JAMBONS enveloppes—50 barils de qualité supérieure, en magasin et à vendre par
6 aout LAYET & AMELUNG, 17, Commune.

TOILE d'emballage—1400 pièces toile d'emballage extra, à vendre par ANDREWS & BROTHERS,
6 aout 50, rue du Camp.

WHISKEY—4000 barils whiskey rectifié et commun, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.
6 aout 36, rue Poydras.

BEURRE—50 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par
6 a ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

JAMBONS enveloppés de qualité supérieure en boucauts et en barils, à vendre par
6 a ADAMS, HARTWELL & Co. 36, Poydras.

TOILE à draps, blanche et écrue—Quelques balles de qualité supérieure de 33 et 36 pouces, convenables pour les marchés mexicains, dernièrement reçues et à vendre par CLASON & VLES,
6 aout 44, rue de Chartres, au 1er.

TRAITES sur Boston, à vendre par
3 août VAN WYCK & Co. 35, Camp.

POIVRE—200 sacs poivre noir de Sumatra à vendre par
3 août BOGERT & HAWTHORN, 63 rue Gravier

PLOMB EN BARRES—10 barillets en magasin et à vendre par BOGERT & HAWTHORN, 63 Gravier, 3 août

FARINE—130 barils farine superfine à vendre par
3 août J. LANDIS & Co.

HABILLEMENTS—15 caisses comprenant un assortiment de chemises de couleurs et à carreaux, et de calico blanc; de pantalon de toile écrue, de cotonnade et de fantaisie; de vestes rondes, &c. un débarquement du navire Hindoo, à vendre par ISAAC BRIDGE,
3 août 134, rue des Magasins.

BOTTES ET BRODEQUINS—300 caisses en magasin à vendre par R. G. HOBBS,
1 aout 12, rue de la Douane.

FARINE, PORC, WHISKEY, BEURRE &c.
50 barils farine superfine,
50 do porc mess mou et épaules C. M. O.
170 do whiskey rectifié,
40 do beurre de l'Ouest,
12 do pièces toile d'emballage, à vendre par
1 aout P. A. GIRAUD, 6, Nouvelle Levée

VINS de Bordeaux—100 barriques vins de famille, excellente qualité, divers crus et prix,
200 caisses vins St. Julien, St. Emilion, Chateau Margaux, Chateau Laffitte, &c. à vendre à conditions faciles pour clore une consignation par
LOISON & SILVESTRE,
1 aout 73, rue Royale

VINS BLANCS—50 demi barriques et 40 caisses vins supérieurs de divers crus et prix, pour clore une consignation par LOISON & SYLVESTRE,
1 aout 73, rue Royale

LIQUEURS et Cognac—100 caisses liqueurs surfines assorties, Kirch, absynthe, fruits à l'eau de vie et cerises à l'eau de vie très fraiches,
10 barils Cognac très vieux et 4 pipes Cognac fin de Champagne, à vendre pour clore une consignation par
LOISON & SYLVESTRE,
1 aout 73, rue Royale

AVIS—GALA A CARROLLTON—Le jardin sera brillamment illuminé les dimanche, mardi et vendredi soirs lorsque le temps le permettra. Les chars partiront à toute heure jusqu'à 10 heures p. m. en commençant de Carrollton, le mardi et le vendredi, à 3 heures p. m. Le Dimanche les chars, suivant l'usage, partent à chaque heure à partir de 1 heure p. M. JOHN HAMPSON,
13 jt Ingénieur en chef du N. O. C. R. R. C.

TOILE et Corde d'emballage—100 rouleaux de cordes d'emballage et 1 balle toile d'emballage de Dundee, en magasin et à vendre par J. B. FIELD,
21 jt 73, rue Bienville.

BANQUE [illegible]
Nlle.-Orléans, 24 juillet 1840.
CETTE Banque tire des traites à vue sur New-York,
25 jt R. J. PALFREY, caissier.

MAQUEREAUX nouveaux—100 demi barils maquereaux Nos. 1, 2 et 3, de qualité très supérieure, dernièrement reçus et à vendre par STETSON & AVERY,
30 jt 88, rue Gravier.

MELASSES—34 boucauts reçus par le steam-boat John Armstrong, à vendre par
30 jt P. A. GIRAUD, 6, Nlle-Levée.

COUTELLERIE de Rogers de toute espèce—Rasoirs, couteaux, canifs pour les comptoirs &c., importés et garantis, à vendre par NORMAN, STEEL & Co.
30 jt 14, rue du Camp

UN LOT d'échantillon de Tabac, à vendre par
SCHMIT & Co.
25 j. 80, rue Bienville.

CIGARE de la Havane reçue par la goëlette Créole, à vendre par J. M. CABALLERO,
25 j. 32, Vieille-Levée.

LE soussigné fera les affaires de commission et de gros en cette ville, sous la raison de Converse & Co. pour son propre compte. Son magasin est au No. 34, sur la Nouvelle-Levée.
30 juil HENRY CONVERSE.

PAR LE REGISTER.

SUCCESSION DE THOMAS C. CASH.—Mardi, le huit Septembre, à 1 heure P. M. Hissera vendu à la Salle des Bains de la Bourse St.-Louis, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour des Preuves, en date du 25 Juillet 1840, dans la succession de Thomas C. Cash, intitulé: "Francisco de Lizardi et al. vs. la succession de Thomas C. Cash et signé le 3 août 1840, la propriété foncière ci-après décrite, pour compte de la succession de Thos. C. Cash, décédé.

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE.

Les trois huitièmes indivis d'un certain carré ou ilet de terre situé dans le faubourg Annonciation, au-dessus de cette ville, formant une partie du faubourg Lacourse et désigné sous le numéro soixante-six sur un plan du dit faubourg, fait par Barthélémy Lafon et déposé en l'étude de Pierre Pedesclaux, ex-notaire de cette ville, et aujourd'hui l'étude de Louis T. Caire, notaire en cette ville; le dit carré de terre contenant quatorze lots, numérotés de un à quatorze inclusivement, et formant traize les rues Colysée, Euterpe, Prîtanée et Polymnie, y compris les circonstances et dépendances, améliorations, droits, privilèges &c. &c. Le dit carré de terre appartient à Miguel de Lizardi—Francisco de Lizardi—Manuel Julian de Lizardi pour l'avoir acquis de John Longpré, ved'un acte de vente au rapport de Octave de Armas, notaire, en date du 14 Mars 1833—Et le dit John Longpré était devenu acquéreur de la dite propriété, pour l'avoir achetée de MM. Amory, Callender & Co., par acte pardevant Marc Laffitte, alors notaire en cette ville, en date du 16 avril 1818.
Conditions.—Comptant.
N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant J. B. Marks, not. pub. W. F. C. DUPLESSIS,
5 aout Register des Testamens.

COUR DES PREUVES—Pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Succession de Jas. Braud—Succession de Marianne Catherine veuve de Ranse—Succession de Jeanne Françoise Mérillon veuve Corbier—Sur motion de Arnold Bodin avocat de l'exécuteur et curateur des dites successions, il est ordonné que les personnes intéressées aient à déduire dans les dix jours qui suivront la publication de cette notice, les raisons pour lesquelles les comptes présentés dans les dites successions ne seraient pas homologués et les fonds payés en conséquence.
[L. S.] W. F. C. DUPLESSIS,
31 juillet—3 Régister des Testamens.

Succession de Frédérick et Edgard Cook.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Sampson Blossman, curateur des successions de Frédérick & Edgard Cook, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
30 juil Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orleans, succession de feu Ed. C. Johnston—Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers dans cette affaire, soit tenue pardevant Jules Mossy, notaire public, le lundi 31 août prochain, pour délibérer sur les affaires de la succession et prendre en considération les moyens les plus avantageux pour la vente des propriétés de ladite succession. Il est de plus ordonné que Rodolphe Rousseau, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Signé J. BERMUDEZ, juge.
Pour copie conforme.
[L. S.] W. F. C. DUPLESSIS,
29 jt Régister des Testamens.

Succession de Luke Vigneau.
PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Urbain Planche, exécuteur testamentaire de Luke Vigneau, ne serait point approuvé et homologué les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
29 jt W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Tests.

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Ale. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 106, entre celles St. Louis et Conti.
La solidité et la promptitude la plus grande dans l'exécution des ratieliers est assurée aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; puisque les nouveaux procédés dont il est l'inventeur, lui permettent de poser dans la même séance des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, dont il garantit la durée pendant dix ans.
L'application par lui de la pâte cautérique qui lui a valu une mention honorable en 1837, enlève la douleur des dents et permet de les conserver en les orifiant.
Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20 fev

50 Barillets Sain-doux en feuille,
30 do Beurre de l'Ouest, à vendre par
31 jt CONVERSE & Co. 34, Nlle-Levée.

2000 Saumons de plomb, à vendre par
CONVERSE & Co,
31 juil 34, Nouvelle Levée.

WHISKEY—144 barils whiskey rectifié reçus par le steamer Vienna, à vendre par
MAHARD & BROTHER,
31 juil 38, Nouvelle Levee.

SALAISONS—Marinades, sauce aux tomates, moutarde, olives, sirop de limon, vinaigre de Paoli, capres, poivre de Cayenne; cranberries en 1/4 et 1/8 de barils à vendre par DAVIS & HOBART,
31 jt 18, rue de la Douane

BOUTEILLES A VIN—200 paniers bouteilles à Madère, à vendre par JARVIS & ANDREWS,
31 jt enc. Commune et Tchoupitoulas.

CLOUS—300 barriques clous de Boston, à vendre par
DAVIS & HOBART,
31 jt 18, rue de la Douane

MARCHANDISES du pays—100 balles toile à drap de la marque Lawrence & Co., et Indiana heads à vendre en magasin par DAVIS & HOBART,
31 jt 18, rue de la Douane

SAVON, Huile, Chandelles—1000 caisses No 1 extra, 2, 3, savon marque de Boston, 10 tierçons huile raffinée et 50 caisses blanc de baleine, à vendre par
31 jt DAVIS & HOBART, 18, Douane.

JAMBONS—65 boucauts jambons avec et sans enveloppe, à vendre par MAHARD & BROTH.
31 jt 38, Nlle-Lvée.

LARD—60 boucauts, jambons, plats-côtés et épaules de Cincinnati, à vendre par MAHARD & BROTH.
31 jt. 38, Nlle-Levee.

BEURRE—100 barillets beurre frais de l'Ouest, dernièrement reçus, à vendre par MAHARD & BROTH.
31 jt. 38, Nlle-Levee.

PLOMB en Saumons.—10 barillets plomb en saumons, à vendre par BOGERT & HAWTHORN,
31 jt. 63, rue Gravier.

COUTEAUX à couper le papier en ivoire et en nacre; et autres articles de fourniture de bureau à vendre par NORMAN, STEEL & Co.
30 juil 14, rue du Camp.

GENIEVRE de Hollande d'une qualité supérieure, en futailles et en damejeannes, à vendre par
J. H. MARTINSTEIN,
18 juil 122, rue Royale.

HUILE—25 barils huile de bœuf raffinée, 18 do. do de palma christi No. 1; 2500 do do de graines de lin 1ère. qualité, en magasin et à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
14 jt Encoignure des rues Commune et Tchoupitoulas

BLANC DE PLOMB et verres à vitres—3400 barillets blanc de plomb de Philadelphie, 600 boites verres à vitres à vendre par JARVIS & ANDREWS,
14 j Encoignure Commune et Tchoupitoulas

ON a besoin d'une goëlette jaugeant 80 à 100 tonneaux pour aller dans un des ports du Golf du Mexique. S'adresser à SCHMIDT & cie.
17 j 80, rue Bienville.

DEUX ALAMBICS complets, reçus de New-York, en bon ordre, à vendre par SCHMIDT & Cie.
17 j. 80, rue Bienville.

PLOMB—10 barillets plomb en saumon, à vendre par
BOGERT & HAWTHORN,
27 jt 63, rue Gravier

100 sacs café Havane vert.
200 caisses sucre Havane blanc.
150 milliers cigares.
3 balles toile à voile de Russie.
10 do de Ravens Duck.
3 caisses linge de table du Bearn,
80 jarres huile d'olive à bruler
100 barils vin de Malaga doux, à vendre par
9 juin. CUCULLU, LAPEYRE & co.

FOIN et Pierre à paver.—250 balles de foin, 1ère. qualité; 60 tonneaux de pierres à paver, reçus par le brick Lincoln, à vendre par GEO. GREEN & Co.
8 juil. 26, rue du Camp.

ESPECES—Piastres mexicaines, à vendre par
KOHN, DARON & Co,
7 juil 29, rue Bienville.

SAINDOUX—700 barillets saindoux en feuilles, à vendre par SAMUEL BELL,
7 juil 89, Magasins.

TOILE et Corde d'emballage et du Kentucky, à vendre par SAMUEL BELL,
7 juil 89, Magasins.

CHARRETTES de Philadelphie—Les soussignés viennent de recevoir par la barque Joséphine, un nouvel assortiment de waggons et de charrettes à roues avec ou sans cercles en fer, à 2 et à 4 chevaux ou bœufs, charrettes pour transporter le bois, qu'ils offrent à des conditions avantageuses. JAMES D. DENEGRE,
8 juil. 16, rue de la Douane

ARGENT de l'Indiana.—1300 plastres de l'Indiana, à vendre par DAVIS & HOBART,
8 juil 18, rue de la Douane.

BEURRE—38 barillets de beurre frais de l'Ouest, en débarquement du steamer Water With, en consignation, à vendre par G. S. GOODMAN & L. A. LEVY, Jr.
8 juil. 21, rue de Chartres.

VERRE à vitre de Baltimore.—500 caisses en débarquement et 3000 en magasin, grandeurs assorties, à vendre en lots au gré des acheteurs, par J. ALBERT,
8 juil.—5 26, rue St. Louis.

BLANC DE PLOMB et Huile de Lin.—250 barillets, blanc de plomb, 50 do. excellente huile de Lin, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
9 juil Enc. Commune et Tchoupitoulas.

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, Imperiales, Trabucos, &c. en magasin et à vendre par
7 juil J. M. CABALLERO, 31, Vieille-Levée.

TRAITES sur New-York et Philadelphie de 3 à 30 jours de vue, à vendre par J. ALBERT,
7 juil 26, rue St. Louis

SAIN-DOUX—50 barillets lard prime de l'ouest reçus par le Vandalia d'Illinois, et à vendre par
1er juil, JOHN A. MERRITT, 53, rue du Camp.

LARD—50 kegs de lard (Western,) récemment reçus par le Vandalia, des Illinois, à vendre par
1 juil J. A. MERRITT, 53, rue du Camp

UNE HARPE à *double mouvement* d'une qualité supérieure. Ce bel instrument à l'épreuve des influences du climat et parfaitement garanti, à vendre par
11 juin HERBAULT FRERES, 78, Bienville.

3 CAISSES Chapeaux de soie superfins noirs, pour hommes, à vendre par HERBAULT FRERES,
27 jt 78, rue Bienville

HUILE DE LIN—50 barils huile de lin pure en magasin et à vendre par JARVIS & ANDREWS,
27 jt Encoignure Commune et Tchoupitoulas.

TRAITES sur Londres, à vendre par
GEO. & CHAS. URQUHART,
25 jt No. 9, rue Royale

MORUES choisies—25 barils convenables pour les habitations à vendre par JOHN A. MERRITT,
30 jt 53, rue du Camp

FLANELLES—Rouges, blanches, de couleur, etc, à vendre à bon marché par
27 juil HAGEDORN & CHAMER, 50 Bienville.

CHAISES A SIEGE DOUX.—Les soussignés viennent de recevoir quelques-unes de ces chaises connues sous le nom de "Hays Patent Easy Chair." L'inventeur de ce nouveau genre de chaise a obtenu une médaille d'or et un diplôme à l'exposition de New-York. Cette invention est probablement la meilleure de ce genre. On ne saurait trouver un siège plus commode pour les malades, qui peuvent y prendre toutes les positions qu'ils voudront. On peut s'en servir comme d'une berceuse et d'un lit. Les personnes qui voudraient examiner ces chaises peuvent s'adresser au No. 46, rue Royale.
10 juin. H. BEACH & Co.

A VENDRE,—200 Pièces pantalons de cotonnade.
200 Levites et habits de guingham.
100 do. do. de toile blanche.
200 Blouses de toile grise.
Faits et à vendre par D. ISRANG & Co.,
30 juin 20, Vieille Levée.

BUREAU DE PLACEMENT ET DE COMMISSION
DE J. F. HECHLER.
No. 42, rue du Canal.
EN annonçant au public de la Nouvelle Orléans, l'ouverture de ce bureau, le propriétaire informe respectueusement que les ordres de vente ou d'achat de nègres qui lui seront confiés seront promptement exécutés. Il donnera une attention particulière aux marchandises qui lui seront laissées en commission pour être vendues soit à l'encan soit par ventes particulières, il se charge aussi de fournir toute espèce de domestiques et de procurer des places à toutes les personnes qui sont sans emploi, en s'y prenant à temps.
Une négresse à vendre au bureau. 4 jt

Succession de John Messenger.
ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de Jefferson—Cour des Preuves—Samedi, le 8 août prochain, à midi, en vertu d'un décret de la Cour des Preuves de la Paroisse de Jefferson, en date du 1er Juillet 1840, le soussigné Juge de la dite Cour, offrira en vente publique au lieu de la dernière résidence du défunt, dans la ville de McDonough, en cette Paroisse:
60 cordes de BOIS,
2 CHEVAUX,
1 PIANO,
les MEUBLES MEUBLANS et autres effets MOBILIERS dépendant de la dite succession.
Conditions—Comptant.
28 Juillet, 1840.
[Signé] F. DUQUÉ,
31 juil—4.9pa Juge.

A LOUER.—Cette maison fort commode et parfaitement bien située, au No. 229 de la rue du Camp, près l'encoignure de la rue Julie, cette maison offre tous les avantages convenables pour une famille. S'adresser à GEO. GREEN & BRO.
31 jt—10 26, rue du Camp.

A LOUER—Une belle et spacieuse maison de résidence à deux étages, située dans la rue de la Douane, près de la rue Dauphine. On peut en donner possession immédiatement, s'adresser à
BOULIGNY & GANUCHEAU,
30 juil 4 15, Vieille Levée.

A LOUER—La grande Maison à étage en briques, située à l'encoignure des rues Ste. Anne et Bourgogne. Possession en sera donnée le 1er. août. S'adresser à V. & O. VIGNAUD,
30 jt 40, rue de Chartres.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, le 1er. août 1840.
LE bureau des directeurs de cette banque a déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent sur le capital payé; lequel dividende sera payé aux actionnaires le 10 courant ou après cette époque.
Par ordre du Bureau. RICHARD RELF,
3 août Caissier

MR. SIMMONIN, consignataire d'une boite de marchandises par le steamer Louisville, de St. Louis, est prié de venir la recevoir et de payer les frais.
29 jt JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

LETTRES de change sur New-York, à 60 jours, à vendre par H. G. GILDEMEESTER,
30 jt 46, rue Bienville.

RECU par le navire Charles, arrivé du Hâvre et à vendre au débarquement par le soussigné:
100 fréquins beurre de Normandie,
20 meules fromage de Gruyère,
1000 saucissons de Lyon.
B. POUVERIN,
30 jt—10 encoig. Royale et Dumaine.

EN débarquement de la goëlette Créole de la Havane, 30 sacs café,
20 caisses sucre blanc,
5 bls. gelée de gouyave en boites.
25 caisses fruits assortis au sirop, tels que bienaces, gelée de gouyave, ananas, limoncillos, oranges et tamarins.
B. POUVERIN,
27 jt.—10 encoignure et Dumaine.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1840.
LE bureau des directeurs de cette banque a déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux dans cette ville, le lundi 3 août prochain ou après cette date.
W. J. LEVERICH,
30 juil—12 Caissier.

ANDREWS & BROTHERS,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
30 jt Rue du Camp No. 50.

Bureau de la Compagnie d'assurances maritime et contre l'incendie, de l'Ouest.
Nouvelle Orléans, le 1r. août 1840.
MR. GEO. C. LAWRASON a été nommé secrétaire de cette compagnie en remplacement de M. O. E. Richardson, démissionnaire.
1 aout L. MATTHEWS, Président

SOULIERS pour Dames—Un assortiment général de souliers pour dames et enfans, à vendre par
1 at FROST & Co, 8, Douane.

PAPIER à Enveloppe—2000 rames papier à enveloppe, à vendre par FROST & Co,
1 at 8, rue de la Douane.

A VENDRE ensemble ou séparément—Quatre beaux BILLARDS, presque neufs, avec le complément de leurs fournitures. S'adresser à M. E. Bertus ou Jn. Ste. Faget. Les dits Billards sont les mêmes du Cercle Saint Louis. 17 juin—

LE DOCTEUR ACHILLE LION, chirurgien dentiste, membre de la faculté de médecine de Paris demeurant actuellement rue Royale No. 106, ancienne maison de M. Boyer, entre St. Louis et Conti.
Consultations et opérations sur toutes les maladies de la bouche. 24 juin

ON a besoin de vingt actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane. S'adresser au No. 190, rue Royale.
6 août—5

SEL gros et fin de Liverpool, reçu par le navire Shaw, à vendre en lots convenables aux acheteurs, s'adresser à
6 août ALEX. PARK, 91, Commune.

SEL—3000 sacs de Sel gros et fin de Liverpool, dernièrement reçus et à vendre en quantités au gré des acheteurs. S'adresser à E. F. JENKINS,
29 jt Enc. Poydras et Magasins.

LE soussigné négociant en sel a constamment en main, un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et des Iles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par E. F. JENKINS,
3 août Enc. Poydras et Magasins.

PORC—150 barils porc mess, à vendre par
E. F. JENKINS,
6 at enc. Poydras et Magasins.

COTONNADE—Les soussignés offrent à vendre de superbes cotonnades anglaises, garanties bonne teinture, et des plus épaisses qui aient été offertes sur ce marché.
R. & J. CURELL, en liquidation,
5 août—10 rue Bienville, No. 46.

SAVON, &c.—100 caisses No. 1, et 100 barils eau-de-vie du pays, de 1ère et 4ème épreuve, en magasin et à vendre par N. D. CHAMBERLIN & Co,
29 jt. 40, rue Gravier.

MM. PRIESTLEY & BEIN ont transporté leur comptoir du No. 22, Vieille Levee au No. 19, Nouvelle Levée. 31 jt.

PORC, BŒUF &c.—100 barils porc mess, prime, &c. 100 barils et demi-barils bœuf-mess, prime, et 60 barils maquereaux Nos. 1, 2, 3, à vendre en gros et en détail par
30 jt S. LATAPIE.

LE soussigné ayant été nommé curateur de la succession de Henry Dohn, prie les personnes qui ont des réclamations à faire contre cette succession de présenter leur compte, comme aussi toutes celles qui doivent à cette succession de venir payer immédiatement.
1 at—10 J. LANDIS, 14, rue Poydras.

LETTRES DE CHANGE sur New York, à vendre par
29 juillet O. H. MIESEGAES, 43, Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par
29 juillet AUG. MOLIER, 156, rue St Louis.

DRAP fin, anglais, de couleurs assorties, à vendre par
4 août. CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

GALLONS unis, tout fil et à carreaux, à vendre par
4 août. CLASON & VLES, 44, rue Chartres.

FARINE—100 barils farine fraîche, à vendre par
4 aout JOSEPH LANDIS & Co, 14, Poydras.

CIGARES—100,000 cigares supérieurs de la Havane, de divers marques, en magasin et à vendre par
4 tout DAVIS & HOBART, 18, Douane.

TOILE à draps blanche—15 caisses reçues par le navire St. Mary, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
4 août. 66, rue du Camp.

SIROP de Salsepareille—150 caisses en magasin et à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
4 août 66, rue du Camp.

ETOFFES pour vestes de qualités supérieures et de dessins de fantaisie, à vendre par
4 août. CLASON & VLES, 44, Chartres, au 1er ét

COTON à coudre, blanc et de couleur, et bien assorti, à vendre par CLASON & VLES, 44, rue de Chartres.
4 août.

CAFÉ de la Havane—194 sacs première qualité reçus par la goëlette Augustus Lord et 50 sacs do en magasin et à vendre par ABR. TRIER,
4 août 30, rue Gravier.

RESIDENCE POUR L'ETE.
JOLIE MAISON DE CAMPAGNE A LOUER
A PASCAGOULA.
UNE jolie maison située à un mille de la mer, sur la rivière Pascagoula. Cette maison offre toutes les commodités désirables pour une famille ou deux, pendant l'été; elle est composée de huit appartements, dans lesquels il y a six bois de lits, et les matelas, chaises, tables, nécessaires pour une famille; une cuisine spacieuse, chambres pour domestiques et aussi une maison pour prendre des bains; il y a sur le devant un joli parterre et des arbres fruitiers.
Possession en sera donnée immédiatement. Pour plus amples informations, s'adresser à Victor Wiltz, rue de la Levée entre les rues Conti et Bienville, No. 46, ou à J. B. Delmas à Pascagoula. 26 juin—

RECU par le Lafayette, en débarquement, un bel assortiment d'habillements d'été:
Paltos en coutil fils et en mérinos,
Redingottes do
Pantalons do
Blouses en toile grise très fine,
Chapeaux blancs en mérinos,
Coutils fil, dessins nouveaux,
Mouchoirs de batiste, cols, pélerines, et autres articles,
Gants fil d'Ecosse.
Chemises et chemisettes en batiste d'Ecosse pour enfants.
Le soussigné partant incessamment pour France, offre à vendre les articles ci-dessus à des prix modérés pour du comptant. Il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien venir régler leur compte.
Ven. DECAUX,
9 avril—a No. 75, rue Royale, entre Bienville et Conti.

RALPH HUBBARD & Co.
MARCHANDS DE SELLERIE—rue de Chartres No. 5.
[A la tete du Cheval noir.]
RECOIVENT maintenant par le trois-mâts Alabama, un assortiment d'articles d'été dans leur genre de marchandises, qu'ils offrent à vendre avec l'assortiment qu'ils ont déjà en magasin. 11 juin

ASPHALTE.
LELOUP & CO., qui, les premiers ont introduit l'asphalte à la Nouvelle-Orléans, ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont établi leur office, *Passage de la Bourse.* On trouvera à cet office des échantillons des divers travaux qu'ils exécutent avec les prix respectifs. Une expérience de tous les jours leur a permis de donner à leurs travaux toute la perfection qu'ils comportent jointe à une grande modicité dans les prix.
MM. Leloup & Co. se recommandent particulièrement à MM. les capitaines de steamboats pour la garniture en *bitume* du dessous des bouilloires: on peut se convaincre de l'utilité de ce procédé en allant examiner les travaux qui ont été exécutés à cet effet dans les steamboats *Prairie* et *Gen. Pratt.* 8 mai

LES soussignés reçoivent par le navire Eulalie de Bordeaux, et offrent à vendre:
20 quarts de pipes } Eau de vie vieille, pure fine, champagne 1831, qualité très supérieure,
10 barils, } D'importations antérieures.
Vins rouges en barrique, St. Julien, St. Estèphe, Mazou, Chateau Latour &c. de différentes qualités et prix,
Do en demi barriques St. Julien, un petit lot,
Do en caisses, de diverses qualités et prix par 12 bouteilles et 24 demi-bouteilles,
Vins blancs en tierçons de 29 et 30 gallons, très bonnes qualités,
Do en caisses de 12 bouteilles et qualité supérieure en caisses de six bouteilles Barsac et Sauterne,
Eaux de vie assorties, en demi pipes, quarts de pipes et barils.
Liqueurs assorties en caisses de 12 bouteilles,
Do do en flacons de Porcelaine.
Sirops do en caisses de 12 petites bouteilles, surfins,
Anisette fine, en paniers,
Curaçao de Hollande,
Marasquin véritable de Zara en caisses de 24 bouteilles, qualité très supérieure,
Fruits à l'eau de vie assortis, à très bon marché,
Giroflés en petites balles de 60 à 70 livres,
Champagne Ay 1re. qualité, Sillery mousseux 1ère. qualité. HERBAULT FRERES,
12 jt 78, rue Bienville.

BOIS de Campêche—75 tonneaux bois de Campêche, de Tabasco, en débarquement de la goëlette Henry Clay, en face de la rue Jefferson, à vendre par
JOHN T. LAUDERENNE & Co.
37, rue Tchoupitoulas.
N. B. En s'adressant immédiatement ils pourront être transportés à bord de tout navire. 6 juil

ARTICLES DE FANTAISIE—Les soussignés viennent de recevoir de nouveaux envois d'articles de fantaisie de Londres et de Paris, comprenant des tables de toilette en acajou et en bois de rose pour hommes et pour dames, avec glaces et instruments de toilette en argent; des pupitres à double-fonds et style de la régence, en bois de rose et d'érable; des boites à ouvrage en ivoire et autres; des vases de porcelaine, des pots à fleurs, des flacons d'odeurs; et toutes sortes d'ornements de cheminée; et en outre un assortiment de souvenirs, de boites à cartes, de boites à priser, de boites à cigares et de boites à musique, &c. &c. HYDE & GOODRICH,
26 juin 15, rue de Chartres.

MOULIN A SCIE DE ROBINVILLE,
Rive droite, paroisse Jefferson.
LES soussignés, ayant leur Moulin en opération, sont prêts à exécuter les ordres pour bois de charpente, lattes et essentes, qui pourraient leur être transmis, soit audit moulin, soit au magasin de Victor David, rue de la Vieille-Levée.
Paroisse Jefferson, 13 mai 1840.
14 m. JOHN S. DAVID & Co.

SUCRE—50 barils Sucre inférieur, à vendre par
30 jt P. A. GIRAUD, 6, Nlle-Levée.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI, et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur commode et tirant peu d'eau PREEMPTION, capitaine Harris, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
7 at. J. VAIRIN & Co.

POUR ST. MARTINVILLE, Attakapas—Le steamer paquebot régulier A. PORTER, capit. Muggah, partira positivement pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires sur la Teche, Atchafalaya, la baie, &c. jeudi, 26 du courant, à midi. Pour passage et fret, s'adresser à bord, vis à vis la rue de la Douane, ou à
J. HALL & A. B. BEIN,
20, Nlle. Levee.
N. B. Le A. Porter prendra du fret et des passagers pour la côte sur tous les points au-dessus de Plaquemine.
6 août

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI. La superbe bateau à vapeur CORINTHIAN, capitaine L. Brodes, sera maintenant prêt à recevoir du fret pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, et sera immédiatement expédié. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au wharf de la rue Poydras, ou à
30 juil SAM. BELL, 89, Magasins.

POUR ST. LOUIS, ALTON & QUINCY—Le nouveau steamer CHESTER bon marcheur, capitaine W. A. Collis est incessamment attendu et sera immédiatement expédié pour les ports ci dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à
28 juil W. C. TOMPKINS, 66 Camp.

ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ.
Pour tous les ports du Lac.
LE steamer bon marcheur et tirant peu d'eau ECHO, capitaine C. Walker, partira de la Nouvelle-Orléans tous les Samedis, à 6 heures P. M. pour la Baie St. Louis, la Passe Christiane, Mississipi City, Biloxi et Pascagoula; retournera le Dimanche, touchant à toutes les places ci-dessus et arrivera au lac, à l'extrémité du chemin de fer, le Lundi matin. Il quittera la Nouvelle-Orléans pour Mobile tous les Samedis à 6 heures P. M. en touchant à tous les ports intermédiaires. En retournant il partira de la Mobile le Vendredi, et passant chaque fois par la grande passe et évitant ainsi le courant du golfe.
L'*Echo* naviguera, comme packet régulier, partant de la Nouvelle-Orléans pour Mobile chaque Mardi et prendra du fret.
Ce steamer réunit tout confortable possible pour les passagers et ses emménagements ne le cèdent à aucun des autres bateaux du Lac. 10 juil

POUR ST. LOUIS et les ports intermédiaires.—Le steamer bon marcheur UNITED STATES, capitaine J. B. Hile, est maintenant prêt à recevoir du fret, et ayant une grande partie de son chargement engagé, il sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de belles chambres, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à BOGERT & HAWTHORN,
10 juil 63, rue Gravier.

CABOTAGE.

POUR BALTIMORE.—Le brick MARY, capit. Thompson, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
7 août 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK.—Le 8 du courant.—Le superbe brick FRANCIS P. BECK, partira positivement comme dessus. Pour fret et passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
6 août 24, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le superbe brick paquebot WASHINGTON, capitaine Bedford, sera immédiatement expédié, pour fret et passage, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le marché aux legumes ou à
JAMES D. DENEGRE,
5 août 16, rue de la Douane

POUR PHILADELPHIE—La goëlette AUGUSTUS LORD, capitaine Barnes, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à J. ALBERT,
4 août 26, rue St. Louis.

POUR LA HAVANE—Le brick CARIBOU, bon marcheur, capitaine George Lainy, ayant une partie de son chargement engagé et à bord, sera incessamment expédié pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capit. à bord, ou à
31 juil J. W. ZACHARIE & Co.

Ligne de packets de la Louisiane et de New York.
POUR NEW-YORK—(Le 10 courant)—Le trois-mâts YAZOO, capitaine Kineberg, a besoin de 100 boucauts de tabac pour compléter son chargement. Pour fret ou passage seulement s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
3 août 24, rue de la Douane

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands-Devant partir samedi, le 1 août—Le paquebot régulier barque MEZICK, capitaine John J. Garvin, partira positivement comme ci-dessus; il peut prendre plusieurs passagers de chambre et d'entrepont, s'adresser à
JAMES D. DENEGRE,
31 jt 16, rue de la Douane

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière WM. SEYMOUR, capitaine Gardner, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face des bâtisses du triangle ou à
WM. C. TOMPKINS & Co.
24 juil 66, rue du Camp.

POUR BOSTON.
Le brick CHESTER, cap. Woodbury, ayant une grande partie de sa chargement engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret sur deux de pont, ou passage, s'adresser à bord, en face des bâtisses du triangle, ou à STETSON & AVERY,
20 juil 88, rue Gravier.

POUR BALTIMORE—Le beau brick FRANCIS, capitaine Melcher, sera très prochainement expédié. Pour fret et passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK,
16 juil 24, rue de la Douane.

POUR NEW-YORK.
Le superbe navire MARY FRANCIS, capitaine Johnson, partira sous peu de jours, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté. Pour fret de 600 boucauts de tabac ou le tonnage correspondant, ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la presse à coton d'Orléans ou à GEO. GREEN & BROTH.
14 jt 26, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le beau brick LINCOLN, capt. Smith, sera immédiatement expédié, ayant la plus grande partie de son chargement arrêté.
S'adresser à GEO. GREEN & BROTHER,
8 jt 26, rue du Camp

POUR BALTIMORE—Le brick DELIA, capitaine Parker, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
4 jt 24, rue de la Douane

PORTS D'EUROPE

POUR CORUNA.
Le brick fin voilier JERROLANA, capitaine Granere, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira positivement pour le port ci-dessus le 8 courant. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
4 août J. ROBERT & Co. 47, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le trois-mâts fin voilier VIOLA, capitaine Palmer, a une partie de sa cargaison engagée. Pour passage, ayant des emménagements pour 6 personnes, s'adresser à
3 août G. BEDFORD & BECK.

POUR LIVERPOOL.—Le trois-mâts ROBT. PULSFORD, capt. Prince, peut prendre 2000 balles de coton. Pour ce fret ou pour passage, s'adresser à la presse à coton d'Orléans.
21 jt. GEO. GREEN & BRO. 26 rue du Camp.

POUR BORDEAUX.—Le navire français de première classe EULALIE, capitaine Paturin, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus du 1 au 10 août. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
10 j. F. SEIGNOURET & Co.

POUR LE HAVRE—Le trois mâts MARENGO, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
18 juil F. PERRET, 40, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier PERUVIAN, capitaine Wotton, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, à la Seconde Municipalité, ou à
24 juin J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe OLYMPIA, capitaine Gray, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le port susdit. S'adresser à F. PERRET,
23 juin 40, Toulouse.

POUR LE HAVRE.
Le trois mâts WILLIAM BROWN, capt. Harris, ayant sa cargaison engagée partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord dans la 2de Municipalite, ou à S & J P WHITNEY,
22 juin 75, rue du Camp.

A VENDRE OU A FRETER

ON a besoin d'un bâtiment du port de cinq ou six cents balles de coton pour aller dans un port des indes Occidentales. S'adresser à
9 juil. ROBERT & Cie. 47, rue Bienville

A LOUER présentement—Une Maison haute, rue de l'Esplanade. S'adresser à R. BRUGIER,
17 juil No. 9, rue St. Louis.

MAISON A LOUER A BILOXI.
La maison élégante située à Biloxi, appartenant au juge W. C. Wasle sera louée, le juge et sa famille ne devant pas l'habiter cette saison. S'adresser à
8 juil—6 MAUNSEL WHITE & Co.

A LOUER jusqu'au 1er. Novembre prochain une maison située à l'encoignure des rues Toulouse et Vieille Levée, dernièrement occupée par un magasin d'habillements, avec tous ses vitrages, consistant en vitrines, étagères, comptoirs &c. &c. S'adresser au No. 97, rue du Camp. 11 juil

RAWDON, WRIGHT, HATCH & EDSON.
Graveurs de Planches de Billets de Banque.
A la Nouvelle-Orléans.
PLANCHES DE BILLETS DE BANQUE, Bonds d'Emprunts, Lettres de Change, Certificats de Dépôts et d'Actions, Checks, Sceaux, &c, gravés avec promptitude dans le même genre qu'ils les feraient dans leur atelier à New York, et aux prix accoutumés.
Ils ont constamment en main, du papier de billets de banque, qualité supérieure.
Leur atelier est à l'encoignure des rues Royale et du Canal.
Nouvelle-Orléans, 1er. novembre 1839.
21 février—1 an.

A BON MARCHÉ!
LES soussignés, voulant changer leur ligne d'affaires, offrent à vendre à des prix très réduits leurs fonds considérable de leur entrepôt, comprenant les marchandises suivantes, savoir: peignes en écaille, do. en cornes du Brésil et ivoire de tous genres, brosses de toutes sortes, eau de Cologne, eau de Floride, de lavende et de rose, extraits assortis, savon: de fantaisie pour la barbe et de toilette, restaurateurs de cheveux de toutes descriptions, poudre de toilette, do. en boites, canifs et couteaux de poche, rasoirs, cuirs à rasoir, boites pour la barbe, capsules à percussion simples et rayées, aiguilles et épingles, hameçons et lignes de pêche, papier à lettre et autre rayé et simple, cartes à jouer de toutes sortes, encre bleue, do. rouge et do. noire, cire à cacheter, pains à cacheter, feuilles à envelopper, porte feuilles, assortiment d'articles de joaillerie, bijoux, bretelles, boutons de nacre, do. de métal, boites à priser, argenterie allemande et plaquée, cuillers à thé, cirage, briquets phosphoriques, et une quantité d'autres articles faisant partie de l'assortiment d'un magasin de quincaillerie bien approvisionné et qu'il serait trop long d'énumérer.
Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner les marchandises ci-dessus, qui leur sont offertes à des prix avantageux pour du comptant ou de bons billets. POLLARD & GREEN,
4 juin 20, rue de Chartres

HUILE DE SPERM pure et blanchie—14 barriques à vendre par JARVIS & ANDREWS,
27 jt Enc. Commune et Tchoupitoulas

AVIS.—Le soussigné, agent de la maison Godet, Mendocque & Co., de Vera-Crux, informe ses amis et le public qu'il a établi son bureau d'agence dans la rue Royale No. 106, où il est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres et les affaires qu'on voudra lui confier.
30 A. VAUDRICOURT

AVIS.—Détenu à la geole de St. Jn. Baptiste, un vieux nègre nommé CHARLES, disant appartenir à Mr. Chas. Kennedy, sur la Levée, N. Orléans.
Le propriétaire est invité à le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jn. Baptiste, 15 juillet 1840.
24 jt. A. LUMINAIS, Shérif.

FER DE SUEDE.
LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de 1/4 sur 1 1/4 jusqu'à 12 sur 1/2: do carré de 1/2 à 2 pouces; do rond de 1 à 2 pouces. Les marchands de fer pourront toujours être approvisionnés par partie ou à leur gré à des conditions libérales.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 46, rue Bienvill

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, l'envoi de MM. Simon Reynbende & Sons Schiedam—200 pipes genievre de Hollande de la marque bien connue du bateau à vapeur, qu'il offre à vendre sur la Levée par parties convenables aux acheteurs, et à des conditions avantageuses.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 46, rue Bienville

ACIER DE HASENCLEVER.
LE soussigné a en magasin et à [illegible] constamment un approvisionnement de l'acier bien connu et garanti de Mrs. Jonn Bernn Hasenclever & Sons Remscheid, qu'il offre à vendre en quantités convenables aux acheteurs.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 46, rue Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve de Domestiques de maison, de choix.
PAR JOS. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, samedi 8 du courant, à midi, à l'Arcade de Bank.
La mulâtresse *Fancy*, âgée de 17 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, jolie esclave, pleinement garantie et acclimatée. Conditions, comptant.
La quarteronne *Jane*, âgée de 12 à 13 ans, acclimatée, domestique de maison, intelligente, garantie des maladies et vices. Conditions, 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.
La griffonne *Louisa*, âgée de 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, Créole, parlant français, anglais et espagnol, pleinement garantie. Conditions, comptant.
La négresse *Jane*, âgée de 20 ans, domestique de maison et gardienne d'enfans, pleinement garantie. Conditions, comptant.
La négresse *Rhoda*, âgée de 27 ans, négresse de champs et un peu domestique de maison.
Le nègre *Garland*, âgé de 22 ans, bon drayman, cocher et cuisinier américain, pleinement garanti. Conditions, comptant.
Nancy, âgée de 26 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, et cuisinière, garantie des vices et maladies. Conditions, comptant.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, aux frais des acquéreurs. 7 at.

PAR R. B. SYKES.
IL sera vendu, cet après-midi, vendredi 7 du courant, à 4 heures et demie, à son magasin d'encan, en face de l'Arcade de Banks,
100 Caisses vin de qualité supérieure, marque de Leoville,
10 Barils bœuf salé; 100 caisses savon; 40 milliers bouchons; de l'eau-de-vie, genièvre, &c. 7 aout.

PAR M. BARNETT Sen.
IL sera vendu Samedi, 8 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,
3 Terrains situés au faubourg Washington, désignés par les Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 10, mesurant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Barthelemy, sur 120 de profondeur, le No. un formant l'encoignure des rues Craps et Barthelemy, avec une maison de 3 chambres et 4 cabinets et galeries, cuisine, et écuries pouvant contenir 20 vaches.
Conditions.—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés et port. at hypothèque jusqu'à parfait paiement avec intérêts à 10 pour cent par an, en cas de non paiement à l'échéance.
2 Terrains à Carrollton, désignés par les Nos. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 dans l'ilet désigné par la lettre H compris entre les rues Quatrième, Hilleary, Hope et Clinton.
Mêmes conditions.
Les actes de vente se passeront pardevant A. Mazureau, not. aux frais des acquéreurs. 6 aout—3

PAR M. BARNETT Sr.
IL sera vendu Samedi, 8 du courant, à une heure de l'après midi, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres
Une voiture à quatre roues.
Un cabriolet français,
Une barrouche et une voiture.
Conditions comptant. 5 aout—4

PAR DUTILLET & GUINAULT
IL sera vendu le 8 du courant, à la Bourse de la Cité—Une Propriété située rue de l'Union, entre les rues Morales et Bons Enfants, laquelle consiste en un terrain ayant 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, sur lequel existe une maison de 4 appartements avec galerie, cabinets, cuisine, chambres à domestiques, &c. Le tout briqueté entre poteaux et en très bon état.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit, en billet à la satisfaction du vendeur portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 5 aout 3 [illegible]

VENTE D'IMMEUBLES DE VALEUR
PAR L. A. GARIDEL.
IL sera vendu le lundi 10 août 1840, à midi, à la salle des Bains de la Bourse St. Louis, rue St. Louis
Le lot No. 17, formant une des encoignures des rues Moreau et Montegut 3me municipalité, ayant 27 pieds de face sur la rue Montegut, sur 100 pieds 6 pouces de profondeur faisant face à la rue Moreau.
Le lot No. 20 se composant du tiers du lot formant l'encoignure, ayant 30 pieds de face sur la rue Montegut sur 100 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
aussi:
Le lot No. 54 parfaitement bien situé dans la rue de la Vieille Levee, 1ere. Municipalite, ensemble les constructions existantes se composant d'un magasin à 4 étages en briques, ledit lot ayant 24 pieds 2 pouces de face à la rue de la Vieille Levée et sur la ligne 34 pieds 3 pouces à la rue Clinton sur laquelle il a une autre face de 89 pieds 2 pouces sur un côté et 53 pieds neuf pouces sur l'autre côté. courant d'une rue à l'autre. Ce lot, ainsi que les batisses sont dans une des meilleures positions de la ville ayant face sur deux rues, ce qui le rend très avantageux au propriétaire ou à qu'il peut obtenir de forts loyers. Les négocians ne peuvent trouver un meilleur entrepot pour l'entrée et la sortie des marchandises. Les locataires actuels paient à l'acquéreur $175 jusqu'au 1er. octobre prochain.
Conditions:—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet des commissaires de la caisse d'amortissement de la ville dont le principal est payable en 1858 pour $9,166 60 cents, portant intérêt à 6 1/2 pour cent par an payables semi-annuellement et la balance à 1, 2, et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et intérêt à 8 pour cent par an.
Les actes de vente pardevant H. B. Cenas Esq. notaire public aux frais des acquéreurs. Si les actes ne sont point passés dans les 10 jours qui suivront la vente, les propriétés seront revendues après trois jours d'avis, aux frais et risques des acquéreurs. 1 aout

Vente par ordre du syndic.
Garrison contre ses créanciers.
PAR JOS. A. BEARD.
IL sera vendu à l'encan, vendredi, 14 août à 10 heures A. M., au No. 22 de la rue Bienville, par ordre du syndic, dans le procès de H. Garrison contre ses créanciers—Une quantité de MEUBLES, tels que Sideboards, Bureaux, Armoires, Sofas, Lavabos, Tables rondes et autres, Chaises &c. Ainsi que les meubles de l'appartement de dessus du magasin, comprenant une grande quantité d'objets tels que Glaces, Sideboards, Sofas, Chaises, Bois de Lits, Ustensiles de Cuisine &c.
Conditions—Comptant. 27 jt

PAR HEWLETT & CENAS, encanteurs.
Vente de syndic.
IL sera vendu samedi le 22 août prochain, à midi, à la Salle de Bains de la Bourse St. Louis, dans la rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de district pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 15 juillet 1840 et autorisant John F. Miller, syndic des créanciers de John H. Holland à vendre, conformément à la loi, les propriétés immobilières, les esclaves &c. abandonnés par ledit Holland à ses créanciers:
PROPRIETES IMMOBILIERES.
1° La moitié indivise d'un ilet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le no. 6 et contenant douze lots numérotés de un à douze, inclusivement.
2° La moitié indivise d'un ilet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le no. 1, et contenant dix-huit lots numérotés de un à dix-huit inclusivement.
3° La moitié indivise d'un ilet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le no. 23, contenant dix-huit lots numérotés de un à dix-huit inclusivement.
4° La moitié indivise d'un ilet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le no. [illegible] soixante-quinze, contenant vingt lots numérotés de un à vingt inclusivement.
5° La moitié indivise d'un ilet de terre situé à Greenville, dans la paroisse de Jefferson, désigné par le numéro soixante-cinq, contenant trente-huit lots numérotés de un à trente-huit inclusivement.
6° Une portion de terre contenant quatre cent trente-sept acres, située dans la paroisse de Lafayette, sur la rive orientale du bayou Vermillon, immédiatement au-dessous du pont de Perry (Perry's Bridge), bornée au-dessus par les terres de Robert Perry et de Joseph Tishan et au-dessous par celles de la veuve de Whittington Wallace et de ses héritiers.
7° Six cents acres de terre devant être prises de la portion de terre inventée de dix mille acres située sur les bords du Rougle Creek, dans le comté de Breckenridge, état du Kentucky, ensemble avec tous droits, privilèges appartenant et s'y rattachant à ladite terre. Lesdites six cents acres de terre devant être égales en qualité à tout morceau de terre de la même étendue faisant partie de cette terre vendue par Willis Green, du comté de Breckenridge, Etat du Kentucky, à une vente faite pour taxes de cette terre comme propriété de la dite terre, qui fut achetée par .... contre les héritiers de Hardin.
8° La moitié indivise de deux lots de terre situés au faubourg Lassource ou Annonciation, dans l'ilet No. 66, l'un mesurant soixante pieds de face à la rue Colysée, sur quarante-quatre pieds de profondeur, mesure française, et étant borné d'un côté par la propriété appartenant ou ayant appartenu à Lorjano h. d. c. l, et de l'autre côté par une propriété appartenant à divers individus; l'autre lot mesurant quarante-quatre pieds de face à la rue Polymnie, sur soixante pieds de profondeur et borné d'un côté par une propriété appartenant à divers, de l'autre côté par la propriété de Lorjano et autres et sur le derrière par le lot de terre ci-dessus mentionné.
9° Quatre lots de terre situés au faubourg Pontchartrain, désignés par les numéros 7, 8, 9 et 10 sur un plan dressé le 24 septembre 1834, par Louis Bringier voyer général de l'Etat de la Louisiane et annexé à un acte passé le 4 octobre 1834 pardevant Hugue Pedesclaux alors notaire public; lesdits lots ont les dimensions suivantes, savoir:
Le No. 7, trente pieds de face à la rue Maurepas, 123 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot no. 6; 130 pieds sur la ligne qui le sépare du lot no. 8 et 38 pieds 4 pouces sur le derrière.
Les lots nos. 8, 9 et 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Maurepas sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Fortin.
10° Une portion de terre de forme irrégulière, située au faubourg Jackson, dans cette paroisse, près cette ville, désignée par le No. quatre-vingt-quinze, sur un plan du dit faubourg, dressé par J. N. Depouilly, architecte, et déposé dans l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, par acte en date du 21 janvier 1835; la dite portion de terre est composée de deux lots numérotés un et deux sur le dit plan et est bornée par la route de la Métairie, les rues Hélène et St. Louis et par la ligne qui la sépare de la terre de Mr. Huet. Le lot No. 1, mesure 25 pieds de face à la rue Hélène, 80 pieds de face à la rue St.-Louis, 50 pieds de face à la route de la Métairie et 84 pieds sur la ligne qui le sépare du No. deux.
Le lot No. 2, mesure 50 pieds de face à la rue St. Louis, 50 pieds de face à la route de la Métairie; 84 pieds sur la ligne de division du lot No. 1, et 130 pieds sur la ligne qui le sépare des terres de Mr. Huet; le tout mesure américaine et conformément au plan ci-dessus mentionné.
11° Cinq lots de terre, ensemble avec les batisses et les améliorations, qui sont dessus, et les droits et les privilèges qui y sont attachés—situés au faubourg Lafayette, paroisse de Jefferson, dans cet Etat, et désignés par les numéros un, deux, trois, quatre et cinq de l'ilet No. trente-huit, sur un plan dressé par A. Lafon, le 18 mars 1836, et déposé dans l'étude de Wm. Christy, notaire public. Les lots Nos. 1, 2 et 3 sont contigus et mesurent chacun 36 pieds 2 p. 6 lig de face à la rue Jackson sur 159 pieds, 10 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et les Nos. 4 et 5 également contigus ont chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Joséphine, sur 159 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.—Le tout mesure américaine. Les lots Nos 1, 2 et 3, se composent des lots treize et quatorze de l'ilet No. trente-huit, conformément au plan original du faubourg Lafayette dressé par Joseph Pilié le 2 mars 1824, et déposé dans l'étude de Carlisle Pollock, notaire public, en cette ville; et les lots Nos. 4 et 5 sont composés du lot No. sept, du même ilet, sur le même plan original.

ESCLAVES.
ELSY, négresse âgée d'environ 45 ans.
SAM, âgé d'environ 50 ans et Jules âgé d'environ 6 ans.
Conditions—Six, douze et dix-huit mois de crédit en billets souscrits et endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les acheteurs devront se mettre en possession des propriétés qui pourront leur être adjugées et à leurs propres frais.
Les actes de vente seront passés pardevant William Y. Lewis, not. pub. aux frais des acquéreurs. 17 juil—5,8,22

VENTE DE SYNDIC.
Lawrence et Legendre contre leurs créanciers.
PAR L. A. GARIDEL.
IL sera vendu, lundi 17 août 1840, à midi précis, à la salle des Bains de l'hôtel Saint-Louis, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la Paroisse et ville d'Orléans, en date du 11 septembre 1839, à la requête des syndics des créanciers de Lawrence et Legendre, les Actions ci-après désignées, abandonnées par les insolvables à leurs créanciers, savoir:
Soixante Actions de la banque de l'Exchange, de $100 chaque, sur lesquelles $40 par action ont été payées.
Soixante-et-onze Actions de la banque Atchafalaya, de $100 chaque, sur lesquelles $40 par action ont été payées
Dix Actions du Théatre d'Orléans, de $100 chaque, payées en plein.
Dix Actions de la banque des Améliorations, de $100 chaque, sur lesquelles $55 par action ont été payées.
Douze Actions de la banque du Commerce, de $100 chaque, payées en plein.
Trente Actions de la chambre d'assurances "Union," sur lesquelles $5 ont été payées sur chaque action.
PLUS:
Il sera vendu, immédiatement après la vente des Actions sus-détaillées, sur la banquette vis-à-vis la susdite salle d'encan,
Un Coffre-fort de grandes dimensions, parfaitement bien traité.
Conditions:—Comptant. 4 août—6, 13 et 17.

PAR A. L. FERNET.
Bureau rue Conti, No. 21.
Vente de Syndic.
IL sera vendu Lundi, 10 Août prochain, à l'Arcade Bank, rue des Magasins, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 juillet 1840, et rendu par la direction du syndic, les esclaves abandonnés par A. O. Cochran à ses créanciers, savoir:
JACOB, âgé d'environ 30 ans, vif et actif, accoutumé aux ouvrages de peine.
MARY, âgée d'environ 26 ans, excellente domestique de maison, bonne blanchisseuse et repasseuse, aussi bonne nourrice.
ADAM, âgé d'environ 27 ans, garçon de magasin et domestique très fidèle.
Conditions—La moitié comptant, la balance à 6 mois en billets endossés avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente pardevant Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.
11 juil—11 et 30jt. 8 et 10 août.

FLANELLES—10 balles flanelles de couleurs à carreaux
10 " " unies,
10 caisses kerseys,
5 balles do
8 " cotil à matelas, à vendre par
27 jt J. D. FIELD, 73, Bienville